

# CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019

## Présents :

### ***Pour les écoles :***

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, directrice de l'école élémentaire

Nicolas PRINTEMPS, directeur de l'école maternelle

Enseignants de l'école maternelle : Lynda GAGNARD, Claire BOURGERETTE, Claire FILLON, Marie-Hélène AUDOUIN, Stéphanie CALVET, Nadège COYNEL, Enseignante stagiaire surnuméraire: Romane MAZET

Enseignants de l'école élémentaire : Bruno CLISSON, Isabelle VANBUISS, Florence FONTANILLAS, Diane MURZEAU, Stéphanie ALLEAUME, Saïda PAUSÉ,

Juliette HORRENBARGER, Emilie BELLEME, Sophie MELLET, Claude BONNIN

### ***Pour la mairie :***

Dominique SIX, élu à la mairie de Niort

Morgane DERGUY, référente périscolaire

### ***Pour les parents d'élèves :***

Véronique SCHAUFFLER, Charlotte HINARD, Géraldine PELLÉ, Arnaud JASMIN, Grégory BERTHELOT, Adeline GRUGET, Khalid EL GUI, Aude DHYSER-MERCERON, Stéphane GUERIN, Benoit HILAIRET, Vanessa JABOUILLE, Marie NOËL, Christine MASSÉ, Jérôme VICLIN

## Absents :

### ***Pour les écoles :***

Absente excusée : Céline LACOUX

### ***Pour l'inspection :***

Absente excusée : Dominique BARZOTTI, IEN de la circonscription de Niort

Absent excusé : Jean-Michel RAPINAT, DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

### ***Pour la mairie :***

Absente excusée : Rose-Marie NIETO, élue à la mairie de Niort

### ***Pour les parents d'élèves :***

Absent excusé : David CHASTANET

## ➤ **Rappel du fonctionnement des conseils d'école**

Les deux conseils d'école font le choix de fusionner pour les trois conseils d'école de l'année scolaire.

Les prochains conseils d'école se tiendront les jeudi 12 mars et lundi 15 juin à 18h.

## ➤ **Intervention de Morgane Derguy pour le périscolaire :**

### Présentation de l'équipe :

- Les nouveaux : Ismery, animatrice le midi ; Wilfried, animateur le midi et soir 1 ; Jocelyne, agent polyvalent présente le midi ; Coralie, accompagnatrice d'un enfant en situation de handicap en CP le midi et soir 1.
- Les anciens : Thérèse, agent polyvalent présent matin midi, soir 1 et soir 2 ; Sitti, animatrice le midi et le soir jusqu'à 17h30 ; Béatrice, agent polyvalent présente le midi ; Laurence, agent polyvalent présente le midi.

### Activités :

- Les activités ont commencé et elles se déroulent bien. Les enfants sont dans l'ensemble investis et contents d'y participer. Rappel : pour les activités du soir, quand on inscrit son enfant, il doit être présent de façon régulière et jusqu'à 17h15.
- Le thème de l'année sera les jeux olympiques, différents sports seront découverts. Au premier trimestre, les élèves découvriront le football, le badminton, la course de relais, la gymnastique rythmique.
- Des intervenants extérieurs sont présents à l'école au premier trimestre : lundi, basket ; mardi, échecs ; vendredi, massage bien-être.
- L'école des Brizeaux représentera le Sénégal au JO. A partir du deuxième trimestre, les élèves découvriront ce pays, une correspondance sera faite avec une école.
- Au troisième trimestre un projet passerelle sera mis en place autour du sport avec les élèves de GS et les CP/CE1.
- La fête APS au lieu au stade René Gaillard le 20 juin, toutes les écoles feront leur Jeux Olympiques.
- Au deuxième trimestre, nous allons essayer un nouveau fonctionnement, nous proposerons des activités avec inscription, comme jusqu'à présent, mais aussi des activités à la carte, avec des inscriptions qui pourront être ponctuelles.

## ➤ **Modalité de vote aux élections des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :**

La nouvelle circulaire parue au Bulletin Officiel du 11 juillet 2019 permet désormais au conseil d'école de se prononcer sur les modalités de vote. Le choix peut être fait, sur avis du conseil d'école, de ne proposer qu'un vote par correspondance aux familles et donc, de ne pas ouvrir de bureau de vote le jour de l'élection.

Echanges entre membres du conseil et vote :

- avis 1 : le bureau de vote est un service aux parents, il est peut-être dommage de ne pas le conserver.

- avis 2 : Le bureau de vote peut apporter une aide humaine à ceux qui ne comprennent pas comment fonctionne le vote par correspondance.
- avis 3 : le vote par correspondance donne plus de souplesse aux votants, la part du vote directement dans l'urne étant très faible à l'école.

Après les échanges, le conseil d'école se prononce à l'unanimité en faveur d'un vote uniquement par correspondance (suppression du bureau de vote le jour de l'élection). Il est rappelé qu'il sera important de prévoir la mise en place d'une commission électorale lors du troisième conseil d'école.

➤ **Règlement intérieur de l'école : lecture, modifications à apporter, vote.**

Les règlements intérieurs sont présentés aux membres du conseil, amendés, et votés.

- changement pour la maternelle : la scolarisation obligatoire à partir de 3 ans entraîne la modification de l'article II-1 concernant l'obligation scolaire (cf. règlement départemental concernant l'assiduité). Ce changement est voté avec cette modification à l'unanimité.
- changement pour l'élémentaire : retrait de l'âge de scolarisation à 6 ans. Le règlement intérieur est voté avec cette modification à l'unanimité.

➤ **Mouvement du personnel, effectifs et structure des classes :**

**1) en maternelle**

Mouvement du personnel :

Personnel municipal :

- Départ d'Amélie BOUX, remplacée par Aurélie FAUVETTE.
- Arrivée de Cindy Haye sur l'année scolaire pour l'entretien et sur une partie du temps méridien pour l'accompagnement des GS à la cantine.

Enseignants :

- Départ de Sylvie RENAULT-GIRARD, remplacée par Nicolas PRINTEMPS, remplacé par Claire BOURGERETTE.
- Départs de Morgane BAILLY et Caroline RICHARD (classe de PES), remplacées par Claire FILLON et Marie-Hélène AUDOUIN.
- Départs d'Elise MERLE et Célia ROUGE, remplacées par Stéphanie CALVET et Lynda GAGNARD

Chez les personnels d'entretien :

Effectifs et répartition :

121 élèves sont actuellement inscrits à l'école (contre 137 l'année dernière), soit la répartition par classe qui suit :

- Classe de TPS-PS : 3 TPS et 18 PS (21) → Céline LACOUX et Lynda GAGNARD ; ATSEM : Aurélie FAUVETTE
- Classe de PS-MS : 6 PS et 19 MS (25) → Claire BOURGERETTE et Lynda GAGNARD ; ATSEM : Cécile ROUSSELOT
- Classe de MS : 26 MS → Claire FILLON et Marie-Hélène AUDOUIN ; ATSEM : Sonia CLARK
- Classe de GS : 24 GS → Nicolas PRINTEMPS et Stéphanie CALVET ; ATSEM : Karine MALICOT
- Classe de GS : 24 GS → Nadège COYNEL et Lynda GAGNARD ; ATSEM : Céline BERTHAUD

→ Baisse significative des effectifs de l'école : moyenne par classe autour de 24,2 (l'année dernière autour de 29). Les effectifs de PS laissent craindre une possible fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Choix des répartitions par l'équipe pédagogique :

- Nouveaux élèves dans la classe de TPS-PS.
- PS dans la classe de PS-MS déjà scolarisé en TPS.
- MS et GS répartis en fonction de l'équilibre garçons/filles, de la séparation souhaitable ou non d'avec d'autres élèves.

Spécificité de l'école maternelle des Brizeaux :

L'école maternelle des Brizeaux est une école d'application. Les enseignants sont donc tous à temps partagé sur une classe. Les enseignants PEMF assurent des missions de formation des enseignants débutant ou en poste. Ils sont déchargés de leur temps de classe une journée et demie par semaine pendant lequel ils accompagnent des enseignants ou donnent des cours à l'INSPE. Ils peuvent aussi accueillir des enseignants et des professeurs de l'INSPE dans leur classe. Les jours de décharge peuvent être amenés à changer en fonction des besoins de l'inspection ou de l'INSPE. Il se peut aussi que les enseignants soient absents et remplacés (remplacement assuré par une autre personne que le complément).

Les jours de décharge des PEMF :

	Décharges PEMF assurées par Lynda GAGNARD		Décharge DEA assurée par Stéphanie CALVET	
Lundi	Claire BOURGERETTE	Claire BOURGERETTE	Nicolas PRINTEMPS	Nicolas PRINTEMPS
Mardi	Céline LACOUX	Céline LACOUX	Nicolas PRINTEMPS	Nicolas PRINTEMPS
Mercredi	Céline LACOUX		Nicolas PRINTEMPS (1 /2)	
Jeudi	Claire BOURGERETTE	Nadège COYNEL		
Vendredi	Nadège COYNEL	Nadège COYNEL		

**2) en élémentaire :**

Mouvement du personnel :

- Départ d'Isabelle TEUDES remplacée par Diane MURZEAU
- 2 PEMF dans l'école : Bruno CLISSON (CM1) et Diane MURZEAU (CP) → complétés par Emilie Bellême
- Ouverture de classe : arrivée de Saïda PAUSE

Effectifs et répartition :

193 élèves sont actuellement inscrits à l'école élémentaire, soit la répartition par classe qui suit :

CP1	CP2	CE1	CE1-CE2	CE2	CM1	CM1-CM2	CM2	TOTAL
23	24	24	8+15 =23	25	25	10+14=24	24	<b>192</b>

➤ **Sécurité (incendie, PPMS) :**

Le plan Vigipirate est toujours en vigueur. Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte (personnel municipal) ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

L'école met en place trois exercices incendie dans l'année scolaire pour apprendre aux élèves à évacuer les locaux dans le calme. Un des exercices de la maternelle aura lieu sur le temps de sieste.

Le premier exercice a été réalisé le mardi 24 septembre (maternelle : les élèves se sont cachés. L'exercice s'est bien déroulé.

L'école met en place des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) :

- pour faire face à des événements majeurs (risque chimique, tempête, inondation...)
- pour les menaces d'intrusion/attentat.

Durant l'année scolaire, chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser trois exercices de sécurité, dont un exercice "attentat intrusion" réalisé avant les vacances d'automne (réalisé le mardi 8 octobre pour l'école maternelle et le jeudi 10 octobre pour l'école élémentaire). Pour la maternelle, la question du signal d'alerte pose encore question, les collègues qui n'ont pas leur téléphone personnel avec eux ne sont pas prévenus. Une réflexion d'équipe est en cours avec, éventuellement la demande d'achat d'un autre talkie-walkie pour prévenir les trois classes de TPS, PS et MS.

La mise en place d'un PPMS sur le temps périscolaire est en cours de projet, une réunion est programmée le 12 novembre.

➤ **Présentation d'une des actions du projet d'école :**

Pour rappel, il s'agit d'un projet de 3 ans qui a 3 ambitions majeures :

- Construire des apprentissages durables
- Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Ces ambitions sont mises en œuvre par des actions qui sont déployées sur les 3 années du projet. Cette année, au-delà des actions déjà engagées, nous souhaitons lancer le « café des parents ». Une prise de contact a déjà eu lieu avec Michel SERVANT, directeur de l'école Jules FERRY, pour qu'il partage avec l'équipe enseignante son expérience

des actions à destination des familles. Une réunion pourra ensuite être conduite avec les parents d'élèves élus au conseil d'école et avec l'APE, pour construire le dispositif à mettre en place sur l'école.

➤ **Projets des classes :**

**1) en maternelle :**

Cette année, le parcours de l'élève serait orienté vidéo et musique, avec pour thème commun « le loup » :

- Pour les élèves de GS de Nicolas PRINTEMPS et Stéphanie CALVET, l'idée serait de créer dans un premier temps un film d'animation en stop motion avec les élèves (type film burlesque muet de Charlie Chaplin ou Buster Keaton) après avoir visionné ces films dans le cadre du dispositif « école et cinéma ». Nous ferions ensuite intervenir une compagnie qui nous proposerait un spectacle de ciné-concert prenant lui aussi appui sur un film muet pour déclencher l'aspect sonorisation de l'image chez les élèves. L'enjeu serait ensuite de travailler avec les élèves sur les bruitages et la musique comme vecteur d'émotions et de communication (partenariat avec le conservatoire de musique de la CAN). Il pourrait être ici question d'un travail rythmique avec des matériaux sonores assez variés (instruments à cordes, à vents, percussions, ou même des objets issus du quotidien...).
- Pour les élèves de GS de Nadège COYNEL et Lynda GAGNARD, le point de départ pourrait être le même, mais la réalisation finale pourrait se faire autour de la sonorisation d'un parcours photo/vidéo.
- Pour les élèves de MS de Claire FILLON et Marie-Hélène AUDOIN, la trame du projet pourrait être sensiblement la même en sonorisant un film ou des photos liés à leur projet « Bestiaire fantastique » (projet départemental).
- Pour les élèves de PS-MS de Claire BOURGERETTE et Lynda GAGNARD, il s'agirait là aussi de sonoriser un film d'animation (prise d'appui sur un album ou une histoire écrite par les élèves).
- Pour les élèves de TPS-PS de Céline LACOUX et Lynda GAGNARD, le travail de sonorisation pourrait se faire autour d'un album projeté image par image (diaporama sonore).

L'ensemble de ces réalisations pourrait donner lieu à une soirée de représentation / projection où les familles seraient invitées (création d'affiches → lien avec les pratiques plastiques ; création d'invitations → lien avec le langage écrit pour communiquer) et à la création d'un DVD de recueil de toutes les productions à destination des familles.

La plupart des actions est financée par la coopérative de l'école (« école et cinéma ») ou est rattachée à des projets existants sans aucun coût supplémentaire (partenariat avec le conservatoire de musique, formation à la création des films d'animation dispensée en interne, projet « Bestiaire fantastique »). La demande de financement mairie porterait donc sur la représentation du spectacle « Drôles de bricolos ».

Les classes de TPS-PS, PS-MS et MS iront voir le spectacle « Borborygmes » au Patronage laïque les 23 et 24 janvier.

Les classes de GS iront voir un spectacle musical au CAMJI le 12 février.

Les élèves de GS participent :

- au dispositif « école et cinéma », visionnage et travail autour de trois films dans l'année scolaire.
- à un cycle patinoire le mardi (après-midi), du 12 novembre au 7 janvier
- à un cycle piscine le jeudi (après-midi), du 6 février au 16 avril.

→ Nous avons besoin de parents pour encadrer l'activité piscine. Les parents volontaires doivent se signaler auprès de l'enseignant de leur enfant ou du directeur.

**2) en élémentaire :**

- Projet solidaire : fournitures scolaires pour aider les enfants du Congo. Lien avec l'EMC.
- Bus de Noël : principe : les enfants apportent un jouet neuf ou en bon état pour une redistribution à une association caritative.
- Ecole et Cinéma pour toutes les classes sauf celle de CE1
- « Silence on lit » tous les midis de 13h35 à 13h50
- Projets communs aux 2 classes de CP : cycle natation en période 1, cycle patinage en période 4. Demande de subvention autour du développement durable (comparer des milieux et des écosystèmes associés : le marais niortais, la mer avec l'aquarium de la Rochelle, la forêt de Chizé) → coût visite 997€ + transport 735€
- CP1 : Intervention en EEDD sur le bocage
- CP2 : participation aux twictées (échange entre classes sur twitter, plusieurs dictées dans l'année)
- CE1 : cycle natation en période 2, bibliothèque une fois par mois. Demande de subvention pour la classe nature à la Couarde du lundi 25 au vendredi 29 mai → coût 3 874.40 €

- Projet commun aux classes de CE1-CE2 et CE2 : Demande de subvention « Parcours scientifique », visite du parc animalier « Zoodyssée » avec l'atelier « nourrir les animaux » → coût 505.50€ + transport 292€
- CE1-CE2 : demande d'intervention EEDD sur les insectes, rugby en octobre-novembre, cycle natation en période 2, demande d'un spectacle au Moulin du Roc.
- CE2 : demande d'un spectacle au Moulin du Roc, rugby en octobre-novembre, tennis de table en période 2
- Projet commun aux trois classes de CM : chorale avec concert à la salle des fêtes de Ste Pezenne
- CM1 : cycle escalade en période 2, spectacle au Moulin du Roc. Demande de subvention « Parcours environnement et protection de la nature » avec une sortie au musée d'Agesci (partie histoire naturelle) et une sortie au zoo « Planète sauvage » près de Nantes → coût : 417€ + transport 810 €
- Projet commun aux classes de CM1-CM2 et CM2 : cross avec les élèves du collège Pierre et Marie Curie le 17 octobre, cycle de rugby en mai-juin avec pour finalité la participation au tournoi avec le collège, journée au collège Pierre et Marie Curie pour les CM2, cycle de kayak-voile pour tous les CM2 en période 4, spectacle au Moulin du Roc. Demande de subvention « Parcours Histoire/Patrimoine », visite de la ville de Niort par un conférencier, travail sur nos édifices historiques, visite du parc du Puy du Fou, coût 907,20€ + 750€ transport
- CM1-CM2 : Projet pilote intitulé " A l'école des créateurs", le classe a reçu début octobre un kit produit « Meccano Bolts », composé de 24 modèles à l'unité. Les étapes : octobre à novembre : découverte – manipulation ; novembre à mi-décembre : retour des créations (photos, fiche de construction, article...) ; mi-décembre à fin décembre : mise en ligne des créations et du contenu sur une carte interactive où apparaîtront les projets des 75 écoles qui ont été retenues.
- CM2 : travail sur la Shoah (demande en cours)

Une copie des différents projets sera transmise aux parents d'élèves.

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

#### ➤ **Travaux :**

##### **1) En maternelle :**

Les murets de la cour d'école de l'école maternelle ont été complètement repeints en début d'année scolaire.

Une barrière devrait être posée prochainement en haut des escaliers de la classe de GS. Des films occultants ont été posés dans la même classe.

D'autres travaux importants devraient avoir lieu durant l'été (fermeture du centre de Loisirs) :

- Système d'évacuation des eaux usées
- Réfection de la classe de MS
- Réfection des sols de la garderie, de la salle de motricité, de la cuisine, et du pallier devant la classe de TPS-PS.

##### **2) En élémentaire :**

Demandes formulées :

- rafraîchissement de la classe de CE2 de Florence FONTANILLAS et remise à neuf des baies vitrées
- pose de volets roulants pour la classe de CM2 de Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, pour des raisons de sécurité et d'isolation thermique
- fournir un radiateur d'appoint pour le bureau de direction, le chauffage n'est pas suffisant voire absent à cause d'une forte déperdition de chaleur

#### ➤ **Questions diverses :**

- *Prévoir pour les années suivantes de transmettre le plus rapidement possible le règlement intérieur aux parents élus en pré-lecture.*

Pour les années suivantes, nous enverrons le règlement intérieur de l'école en même temps que l'invitation afin que les parents puissent en effectuer une pré-lecture.

- *Nous avons eu plusieurs remontées concernant le respect des horaires d'ouverture coté maternelle.*

L'équipe enseignante va faire en sorte d'être vigilante afin de mieux respecter les horaires d'ouverture.

- *Les cours de piscine à Champommier : les parents constatent une gestion compliquée avec deux classes, les parents souhaitent également que les rôles de chacun soient clairement définis (enseignant, parents, maîtres-nageurs).*

La possibilité d'organiser une réunion en amont du cycle avec les parents accompagnateurs est évoquée. Les parents tiennent à souligner les disparités de services en termes de propositions pédagogiques entre les piscines de Chauray (ateliers pédagogiques proposés par l'équipe de maîtres-nageurs) et Champommier.

- *Où en est la mise aux normes pour l'accueil des personnes en situation de handicap?*

L'idée de rendre accessible le bâti est toujours d'actualité (en considérant l'ensemble des handicaps), le calendrier n'est pas encore arrêté. La priorité pour 2020-2021 serait l'accessibilité pour entrer dans le bâtiment et ensuite une réflexion pour l'intérieur des bâtiments.

- *Le dépose-minute continue à être mal utilisé par certains parents ce qui génère des incivilités. Les parents élus proposent un nouveau balisage pour inciter les parents à avancer jusqu'au bout de la file et éventuellement l'intervention de la police municipale pour en réguler son utilisation.*

L'étude du balisage pourra être étudiée pour apporter une solution.

- *Les parents élus regrettent que l'information sur les travaux liés aux garde-corps n'ait pas été diffusée davantage.*

L'information a été diffusée par le conseil de quartier sous forme d'affichage dans les écoles maternelle et élémentaire. A l'avenir, ce genre d'informations pourra également être diffusé sur le site de l'école.

- *L'aire de jeux sur le palier supérieur dans le parc a été démontée. Qu'en est-il ?*

Une réparation est prévue dans les jours à venir.

Procès-verbal rédigé par Nicolas Printemps,  
président de la première réunion du conseil d'école

